



PRÉFET DE L'ESSONNE

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Relatif à la réalisation du projet de réaménagement de l'échangeur n°9 dit « de Corbeville » sur le territoire des communes d'Orsay, de Saclay et de Gif-sur-Yvette

Par arrêté n° 2019/SP2/BCIIT/048 du 19 mars 2019, le Préfet de l'Essonne a prescrit l'ouverture d'une enquête publique unique préalable à la déclaration d'utilité publique et à la mise en compatibilité des plans locaux d'urbanisme des communes d'Orsay et de Saclay, nécessaire à la réalisation du projet de réaménagement de l'échangeur n°9 dit « de Corbeville » sur le territoire des communes d'Orsay, de Saclay et de Gif-sur-Yvette.

Cette enquête publique se déroulera du 17 avril 2019 à 9h00 au 22 mai 2019 à 17h30 inclus (soit 36 jours consécutifs).

Le projet est présenté par l'Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay.

Pendant toute la durée de l'enquête, des informations peuvent lui être demandées à l'adresse suivante : à l'attention de Monsieur Antoine DEMOLLIENS – Établissement Public d'Aménagement Paris-Saclay – 6 Boulevard Dubreuil – 91400 ORSAY.

Monsieur Serge CRINE, Ingénieur en chef de la Fonction Publique Territoriale en retraite, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur pour la conduite de cette enquête.

Dès publication du présent arrêté, toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête à l'adresse suivante : Sous-préfecture de l'arrondissement de PALAISEAU, Bureau de la Coordination Interministérielle et de l'Ingénierie Territoriale, avenue du général de Gaulle, 91120 PALAISEAU.

Le dossier d'enquête publique se compose notamment de l'étude d'impact, comprenant un résumé non technique, l'avis de l'autorité environnementale. L'ensemble de ces éléments seront consultables sur le site internet des services de l'État en Essonne : <http://www.essonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Amenagement-et-urbanisme>

Les éléments du dossier d'enquête publique, ainsi que les registres d'enquête à feuillets non mobiles ouverts, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur seront mis à la disposition du public, en mairies d'ORSAY, de SACLAY et de GIF-SUR-YVETTE, pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituelles d'ouverture au public.

ORSAY	SACLAY	GIF-SUR-YVETTE
lundi, mardi, mercredi et vendredi : 8h30 – 12h • 13h30 – 17h30.	Lundi: 9h – 12h • 14h-17h30 Du mardi au jeudi: 9h – 12h • 13h30 – 17h30 Vendredi: 9h – 12h • 13h30 – 17h15 Samedi: 9h – 12h (sauf vacances scolaires)	Lundi : 13h30 – 18h Mardi au vendredi : 8h30 – 12h • 13h30 – 18h Samedi : 8h30 – 12h

Les observations et propositions du public sur le projet pourront également être adressées, par correspondance, au commissaire enquêteur, au siège de l'enquête, situé à la mairie d'ORSAY. Elles sont tenues à la disposition du public au siège de l'enquête dans les meilleurs délais. Les observations du public sont consultables et communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

En tant que moyen de communication complémentaire, le dossier sera consultable via le site internet : <http://www.epaps.fr/concertations/> (rubrique : « concertations »)

ou par courriel à l'adresse mail ci-après : contact@oin-paris-saclay.fr pendant toute la durée de l'enquête publique.

Des observations et propositions pourront aussi être déposées, de manière électronique, sur les registres dématérialisés créés à cet effet à travers le site internet : <http://www.epaps.fr/concertations/> (rubrique : « concertations »).

Le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public au lieu de permanence, dates et horaires suivants :

COMMUNE	PERMANENCE 1	PERMANENCE 2	PERMANENCE 3
ORSAY Mairie d'Orsay 2 place du Général Leclerc 91400 ORSAY	Mercredi 17 avril 2019 De 9h00 à 17h00	Mardi 7 mai 2019 De 14h30 à 17h30	Samedi 11 mai 2019 De 9h00 à 12h00
SACLAY Mairie principale du Bourg 12 place de la Mairie 91400 SACLAY	Samedi 20 avril 2019 De 9h00 à 12h00	Jeudi 9 mai 2019 De 9h00 à 12h00	Mercredi 22 mai 2019 De 14h30 à 17h30
GIF-SUR-YVETTE Hôtel de Ville 9 square de la Mairie 91190 GIF-SUR-YVETTE	Mercredi 17 avril 2019 De 14h30 à 17h30	Mardi 7 mai 2019 De 9h00 à 12h00	Mercredi 22 mai 2019 De 9h00 à 12h00

Dans les huit jours suivant la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur examinera les observations consignées et les communiquera au responsable du projet qui disposera de quinze jours pour y répondre. Dans un délai de trente jours à compter de la date de clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur transmettra au Sous-Préfet son rapport et ses conclusions motivées.

Une copie du rapport et des conclusions sera tenue à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, à la Préfecture de l'Essonne, à la Sous-préfecture de l'arrondissement de PALAISEAU, ainsi qu'aux mairies d'ORSAY, de SACLAY et de GIF-SUR-YVETTE.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront également publiés pendant un an sur le site internet de la Préfecture de l'Essonne, à l'adresse suivante :

<http://www.essonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-Publiques/Amenagement-et-urbanisme>